

**Séance ordinaire du 30 avril 2026**

\*\*\*\*\*

L'an 2026, le 30 avril à 18h00, les conseillers communautaires de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, légalement convoqués se sont réunis au siège de la Communauté de communes, sous la présidence de Hubert LAPORTE

**PRESENTS :**

MM Henri PUYAU-PUYALET, Frédéric DUPIC, Hubert LAPORTE, Antoine DE TOURNEMIRE, Pierre COTSAS, Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN, Sébastien CANTERO, Luc DUTRUCH, Jean-Paul ESCORIHUELA, Serge FERNANDES, Paul MARROC, Sébastien ROUX, Pascal COURTAZELLES, Claude PULCRANO, Olivier LAFEUILLADE, Mmes Nathalie CHANSARD, Corinne JEAN-THÉODORE, Sylvie AYAYI, Corinne CANUDO, Fabienne FITAL, Christine GALLOT, Johanna JAVELLE, Julie LAMBERT-PARRET, Laëtitia DA COSTA, Marie-Geneviève ORNON, Sandrine VAN DE MOSSELAER

**EXCUSES :**

Madame Julie TOURNÉ ayant donné pouvoir à Monsieur Henri PUYAU-PUYALET  
Monsieur Sébastien FAURIAT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul ESCORIHUELA  
Monsieur Marc ARLABOSSE ayant donné pouvoir à Madame Sylvie AYAYI

**ABSENT :**

Monsieur François SPAGNOL

**Secrétaire de séance :** Pascal COURTAZELLES

**Date de convocation :** 21/04/2026

Nombre de Conseillers : 30

Nombre de Conseillers en exercice : 30

Nombre de Conseillers présents ou représentés : 29

Nombre de suffrages exprimés : 29

**D.2026-04-27 : Vote budget annexe « Assainissement collectif » 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment (CGCT) les articles L. 5211-9-2, L. 5211-10 et L.5211-29,

Vu la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,

Vu le règlement budgétaire et financier,

Vu le rapport du Président,

Le budget 2026 du budget annexe « Assainissement collectif » de la communauté de communes s'équilibre en recettes et dépenses pour un montant global de 7 923 525,10 € :

- 1 602 517,50 € pour la section de fonctionnement
- 6 321 007,60 € pour la section d'investissement

Détaillé comme suit :

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-243301249-20260430-2026\_04\_27-BF

### Fonctionnement

Dépenses	BP 2026	Recettes	BP 2026
011 - Charges à caractère général	547 500,00€	747 - Quote-part des subvent <sup>n</sup> d'inv. virées au résultat de l'exercice	13 017,50€
023 - Virement à la section d'investissement	216 042,05€	040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	13 017,50€
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	710 088,93€	70611 - Redevance d'assainissement collectif	1 300 000,00€
65 - Autres charges de gestion courante	15 928,46€	70613 - Participations pour assainissement collectif	114 500,00€
66 - Charges financières	86 758,06€	70 - Ventres de produits fabriqués, prestat <sup>n</sup> de services, marchandises	1 414 500,00€
67 - Charges exceptionnelles	25 000,00€	748 - Sub d'exploitation compte de tiers	175 000,00€
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	1 200,00€	74 - Subvention d'exploitation	175 000,00€
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 602 517,50€</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 602 517,50€</b>

### Investissement

Dépenses	BP 2026	Recettes	BP 2026
1391 - Subventions d'équipement	13 017,50€	021 - Virement de la section de fonctionnement	216 042,05€
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 017,50€	021 - Virement de la section de fonctionnement	216 042,05€
1641 - Emprunts en euros	677 369,60€	28156 - Matériel spécifique d'exploitation	710 088,93€
1681 - Autres emprunts	41 108,37€	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	710 088,93€
16 - Emprunts et dettes assimilées	718 477,97€	1068 - Autres réserves	666 368,30€
203 - Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertion	2 500,00€	10 - Dotations, fonds divers et réserves	666 368,30€
20 - Immobilisations incorporelles	2 500,00€	131 - Subventions d'équipement	728 508,32€
2111 - Terrains	10 000,00€	13 - Subventions d'investissement	728 508,32€
21 - Immobilisations corporelles	10 000,00€	1641 - Emprunt	4 000 000,00€
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	3 441 537,69€	16 - Emprunt	4 000 000,00€
23 - Immobilisations en cours	3 441 537,69€		
001 - Déficit reporté	2 135 474,44€		
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 321 007,60€</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>6 321 007,60€</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>7 923 525,10€</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 923 525,10€</b>

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés décide de :

- Approuver le budget primitif 2026 du budget annexe « Assainissement collectif » de la Communauté de Communes Les Rives de la Laurence comme indiqué ci-dessus

Fait à Saint-Loubès, le 30 avril 2026

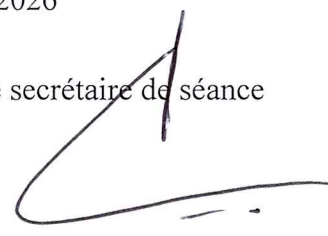
Le Président



Hubert LAPORTE



Le secrétaire de séance



Pascal COURTAZELLES

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)